



# BREVETS Emile MARCHAL

## Permanents

### CYCLO CLUB TROYEN SAVINIEN

CLUB : ..... DATE : ..... / ..... / 2026 DISTANCE : ..... km.

### Validation par un Dirigeant de Club:

Somme versée : ..... €

*(Nom et Signature)*

( 1 € par participant )

Feuille à retourner, accompagnée du règlement, avant le 30 septembre 2026, à :

- Cyclo-Ciub Troyen Savinien- Boîte à lettres N ° R 107 B- Maison des Associations- 63, avenue Pasteur- 10000 TROYES
  - Ou à Christian RAMBAUD- 23 rue des Coteaux- 10390- VERRIÈRES